

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Mission d'information sur la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025

- Nomination du Bureau 2
- Désignation du rapporteur 2

Mercredi

22 janvier 2014

Séance de 17 heures 45

Compte rendu n° 1

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

**Présidence de
M. Michel Lefait,
Président d'âge,
puis de
M. Jean-Christophe
Fromantin,
*Président***



La mission d'information s'est réunie en vue de procéder à la nomination de son Bureau qui est ainsi constitué :

– Président : M. Jean-Christophe Fromantin ;

– Vice-Présidents : M. Yves Albarello, M. Jean-François Lamour, M. Michel Lefait et Mme Martine Martinel ;

– Secrétaires : M. Michel Lesage, M. Noël Mamère, Mme Catherine Quéré et Mme Claudine Schmid.

Puis la mission a désigné M. Bruno Le Roux comme rapporteur.

M. Jean-Christophe Fromantin, président. Je souhaite que l'esprit de rassemblement anime l'ensemble de nos travaux. La réflexion sur une candidature française à l'exposition universelle de 2025 est en cours depuis près de deux ans. Des élus locaux, des entreprises, des groupes d'étudiants ont déjà commencé à se saisir du sujet et un colloque a été organisé au Sénat à l'automne 2013, en lien avec M. Luc Carvounas. Il est important que la représentation nationale s'investisse également en amont du projet et lui confère une légitimation politique.

Je vous propose d'organiser notre programme d'auditions autour de trois grandes séquences, en nous penchant dans un premier temps sur les modalités propres aux expositions universelles (quelle est leur histoire ? quels en sont les acteurs ? qui décide de leur attribution ? quelles sont les règles à respecter pour la candidature et l'organisation ?), puis en examinant les forces et faiblesses des candidatures françaises pour l'organisation de grands événements internationaux. Cette deuxième séquence doit nous permettre de tirer des leçons des échecs passés, mais également des réussites, et donc de réfléchir plus généralement à la notion de diplomatie d'influence. Enfin, la dernière séquence doit être celle du projet : quels grands axes devons-nous retenir ? Comment garantir la meilleure organisation qui soit ? Quel message devons-nous délivrer ?

M. Bruno Le Roux, rapporteur. C'est une belle mission d'information, capable de fédérer, ce qui est d'ailleurs le propre des missions d'information de notre assemblée. Celle-là porte dans son intitulé l'esprit d'une telle fédération. Je vois mal comment un thème comme celui-ci ne pourrait pas déboucher sur un rapport donnant de la force à notre candidature, et nous conduire sur la voie de la réussite. Notre objectif n'est pas tant de la proposer que de s'assurer qu'elle aboutisse. Nos conclusions devront être utiles et applicables à d'autres événements internationaux. Les pays comme le nôtre ont besoin de se fédérer à l'occasion d'événements de ce genre, qui permettent de mettre en valeur nos territoires.

Cela fait bien longtemps que nous n'avons accueilli ni Jeux Olympiques, ni exposition universelle. Il faut nous projeter dans l'avenir pour les imaginer, par un travail de documentation qui sera important. L'exposition de 2025 pourrait être la première véritable exposition du XXI^e siècle, alors que les dernières se sont inspirées de celles du XX^e siècle. La France est le pays de l'innovation. Ces innovations doivent être acceptées par le Bureau international des expositions. Les expositions universelles du XXI^e siècle doivent s'ouvrir aux nouvelles technologies, à un nouvel urbanisme. L'esprit d'innovation de notre pays doit être composé avec la réalité pour permettre un succès.

Le président de notre mission et moi-même allons diriger ensemble cette mission et nous associer dans l'écriture du rapport parce que les propositions qui seront faites devront être partagées par tous ceux qui prendront les décisions, quelles qu'elles soient les alternances, qui ne nous inquiètent plus mais peuvent inquiéter à l'étranger. Notre travail s'annonce passionnant. Il nous faut encore convenir de ses modalités. Une mission n'est performante que quand elle réunit ceux qui en sont membres. Nos réunions doivent être intéressantes pour que les parlementaires y assistent et régulières pour que personne n'attende la sortie du rapport pour connaître les propositions de la mission. Nous envisageons de nous réunir au moins une fois par semaine avant d'accélérer au mois d'avril le rythme de nos travaux, ce qui conduirait à l'élaboration d'un rapport avant la fin de la session, fin juin, ou au début de la reprise, en septembre octobre. Ces six mois seraient une bonne échéance pour nos travaux. Je souhaite que nous prenions, sur ce sujet très sérieux qui touche des intérêts importants pour notre pays, beaucoup de plaisir.

M. Jean-Christophe Fromantin, président. Y a-t-il des demandes de parole sur l'objet et le fond de cette mission ?

M. Yves Albarello. Je voudrais rappeler que l'exposition universelle de 1900 a vu la naissance du métro parisien. Si nous avions le bonheur et la chance d'accueillir à Paris celle de 2025, nous assisterions à la naissance du nouveau Grand Paris. J'ai été le rapporteur de la loi sur le Grand Paris. Ce projet a été lancé avant l'alternance et se poursuit toujours. C'est la preuve que nous sommes capables, tous ensemble, à un moment donné, de travailler pour l'intérêt commun et pour l'intérêt général de notre pays. Je travaille actuellement avec M. Alexis Bachelay sur l'application de cette loi. C'est une chance supplémentaire en matière d'infrastructure et de transport de pouvoir disposer, en 2025, d'une grande partie du réseau du nouveau Grand Paris. Je me bats pour que l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, l'un des deux premiers aéroports européens en nombre de passages avec Londres-Heathrow, soit desservi par une liaison directe avec la capitale. C'est un investissement nécessaire. Selon la presse de ce matin M. Frédéric Cuvilliez (ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche), devrait donner demain, lors des vœux d'Aéroport de Paris, son feu vert pour la réalisation de ce CDG-Express. Comme l'a répété le Premier ministre, le 6 mars dernier, à la Cité Descartes, l'accord donné pour la construction de ces infrastructures n'emporte pas l'apport d'un centime d'argent public. C'est à nous d'être suffisamment intelligents pour trouver les financements permettant ces réalisations. Un grand pays comme la France, qui veut avoir les Jeux olympiques et l'exposition universelle en même temps, a besoin d'une liaison directe entre sa capitale et son principal aéroport.

M. Jean-François Lamour. Il n'y a pas d'incompatibilité à accueillir en même temps plusieurs projets d'envergure comme ceux-là. La réflexion sur ces projets parallèles peut être conduite sans inquiétude. La réussite ou l'échec d'une candidature à de tels événements ne sépare pas un côté gauche d'un côté droit. Nous perdons et nous gagnons tous ensemble. Il faut cependant bien comprendre pourquoi la France ne parvient pas à faire retenir sa candidature à ce type d'événements, qu'il s'agisse d'expositions internationales ou de Jeux olympiques. Leur concomitance, à des dates proches, n'a rebuté ni la Chine, qui a accueilli les Jeux à Pékin et l'Exposition universelle à Shanghai, ni le Brésil, qui a organisé, à quelques mois près, les Jeux et la coupe du monde de Football. Ce sont des événements chers, qui nécessitent des équipements coûteux, des réseaux de transport et de logistique ainsi que des hébergements. Nous avons le savoir-faire nécessaire. Il faut le rappeler à ceux qui vont décider. Organiser ces événements de manière rapprochée leur donne un grand coup d'accélérateur. L'exposition universelle de 2025 est un très beau projet de réflexion, sur

l'organisation de notre candidature, son déroulement et l'accélération produite par la concomitance de deux événements de même ampleur. On le vérifie en interrogeant les pays et les villes qui ont eu cette ambition. Nous en avons besoin pour notre pays.

Mme Catherine Quéré. Je voudrais savoir qui prend la décision d'attribuer l'organisation d'une exposition universelle ?

M. Jean-Christophe Fromantin, président. Le Bureau international des expositions est une instance dont le siège est à Paris, mise en place en 1928 par une convention internationale. Il compte 167 Etats membres qui votent, à bulletin secret, 7 ans avant l'ouverture d'une exposition universelle, pour choisir le site qui l'accueillera parmi les candidatures qui lui ont été soumises. Celui qui obtient la majorité après l'élimination de ses concurrents lors des tours de scrutin successifs a le privilège exclusif d'organiser l'exposition universelle.

Mme Catherine Quéré. Combien de temps avant sa tenue a lieu le vote ?

M. Jean-Christophe Fromantin, président. Le site de l'exposition de 2025 devrait être attribué par le Bureau en 2018. Les candidatures seront déposées en 2016 et portées à travers le monde pendant les mois qui précèdent le vote.

M. Noël Mamère. Il est grand temps d'organiser une mission à ce sujet.

M. Jean-Christophe Fromantin, président. Nous sommes dans les délais.

Mme Catherine Quéré. Y aura-t-il de nombreux autres candidats ?

M. Jean-Christophe Fromantin, président. Il y avait 6 candidats à l'exposition universelle de 2020, attribuée à Dubaï, dont 4 candidats sérieux qui ont présenté leur projet lors d'un grand oral final. C'est l'effectif habituel.

M. Alexis Bachelay. Je ferai trois remarques. La première rejoindra sans surprise le propos d'Yves Albarello. Cette exposition, comme toute manifestation internationale, qu'elle soit culturelle ou sportive, est un accélérateur de projets d'infrastructure de transport et d'équipement. Nous connaissons tous les difficultés que l'on rencontre dans notre pays pour trouver des financements et générer des dynamiques économiques pour réaliser ces grands investissements. Une exposition universelle appuierait le projet de métro du Grand Paris initié par le Gouvernement précédent et poursuivi par le Gouvernement actuel. Notre mission doit aussi nous permettre de réfléchir à une échelle plus large que celle de Paris sur les futurs grands investissements structurants du XXI^e siècle. Nous devons enfin être précis sur l'évaluation de l'empreinte écologie d'un tel événement. C'est une préoccupation qui devrait être partagée par le Comité international olympique et par les organisateurs des coupes du monde de football. L'organisation et le mode de fonctionnement de ces grands événements internationaux devraient être exemplaires en matière d'écologie. Nous devrions pouvoir continuer de les organiser malgré leur coût et les ressources qu'ils mobilisent en ayant en tête les préoccupations, non pas seulement économiques et budgétaires, mais aussi environnementales.

M. Jean-Christophe Fromantin, président. C'est un enjeu important.

M. Noël Mamère. À première vue, l'organisation de manifestations d'une telle envergure peut sembler incompatible avec les préoccupations environnementales. Je crois,

pour ma part, que ces événements doivent au contraire servir de vitrine aux nouvelles technologies liées à la protection de l'environnement. D'ici 2025, des progrès considérables auront probablement été faits en la matière. L'enjeu consiste à démontrer que nous serons en mesure d'assurer le succès d'un tel événement tout en prenant en considération les enjeux liés à l'efficacité énergétique, les économies d'énergie ou encore la lutte contre le réchauffement climatique.

M. Jean-Christophe Fromantin, président. Au XIX^e siècle, les premières expositions se fixaient des objectifs qui pouvaient paraître utopiques mais qui ont été atteints pour partie, notamment du fait de l'exigence créative que les protagonistes s'assignaient. Au vu des dernières expositions, il semble qu'on ne se fixe plus de tels objectifs collectifs : on expose, on présente, mais on ne se lance plus véritablement de défis. L'Exposition de 1900 a rassemblé à Paris 53 millions de visiteurs, contre 80 millions à Shanghai en 2010. La candidature française pour 2025 n'a pas vocation à reposer sur une surenchère de moyens mais bien davantage sur une surenchère d'audace !

M. Yves Albarello. Je voudrais juste rappeler que nous disposons déjà, avec la Cité Descartes, d'un site qui sera desservi par le métro du Grand Paris, et où 1 300 chercheurs travaillent sur les métiers de demain, le développement durable, les économies d'énergie. À cet effet, nous avons encore d'énormes progrès à faire en matière de recyclage des matériaux. Les pratiques doivent rejoindre les bonnes intentions affichées, ce qui est encore loin d'être le cas, y compris pour de grandes entreprises nationales. Cette préoccupation devra être prise en considération dans le programme d'infrastructures qui devra être déployé.

M. Noël Mamère. Si l'exposition universelle a lieu dans notre pays, elle va solliciter de nombreux secteurs d'activité. Regardons aussi ce qui se passe au-delà de nos frontières, en particulier en Argentine et au Chili, en matière de réutilisation des ressources humaines et matérielles.

M. Jean-Christophe Fromantin, président. Ces interventions laissent augurer une mission passionnante. Un dernier point avant de nous séparer, je vous propose que nous nous réunissions, dans la mesure du possible le mercredi après-midi, après la séance des questions au Gouvernement, vers 17 heures.

La séance est levée à 18 heures 15.



Membres présents ou excusés

Mission d'information sur la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025

Réunion du mercredi 22 janvier 2014 à 17h45

Présents. - M. Yves Albarello, M. Guillaume Bachelay, M. Christophe Bouillon, M. Jean-Christophe Fromantin, M. Jean-François Lamour, M. Michel Lefait, M. Bruno Le Roux, M. Michel Lesage, M. Noël Mamère, Mme Catherine Quéré, Mme Claudine Schmid

Excusés. - Mme Marie-Odile Bouillé, M. Jean-Michel Couve, M. Hervé Féron, M. Jacques Kossowski, Mme Martine Martinel